

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la REUNION du  
CONSEIL MUNICIPAL  
du 31 MARS 2008 à 20 h 30**

\*\*\*\*\*

Présents : M. Albert LARROUSSET, Maire ; Mme Béatrice MERLET, MM. Jean-François LARRE, Michel DEGERT, Gilles SEBE, Adjoint ; Mmes Nicole DIRASSAR, Renée ETCHEMENDY, Evelyne PONCINI, MM. Patrick BURRE, Gilbert CHAPELTEGUI, Jean CHOIGNARD, Ramuntxo DAUBAS, Patrick LISTRE, Didier URANGA, conseillers municipaux.

Absente excusée : Mme Marthe PEREZ (a donné procuration à Mme MERLET)

Secrétaire de séance : M. Jean-François LARRE

**1 – Délégations du Conseil Municipal au Maire et 1<sup>er</sup> adjoint**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, donne délégation au Maire, pour prendre certaines décisions (limitativement énumérées à l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales) pour toute la durée du mandat. Le Maire rendra compte au conseil municipal de toutes les décisions prises. En cas d'empêchement du Maire, le 1<sup>er</sup> adjoint sera investi de cette délégation.

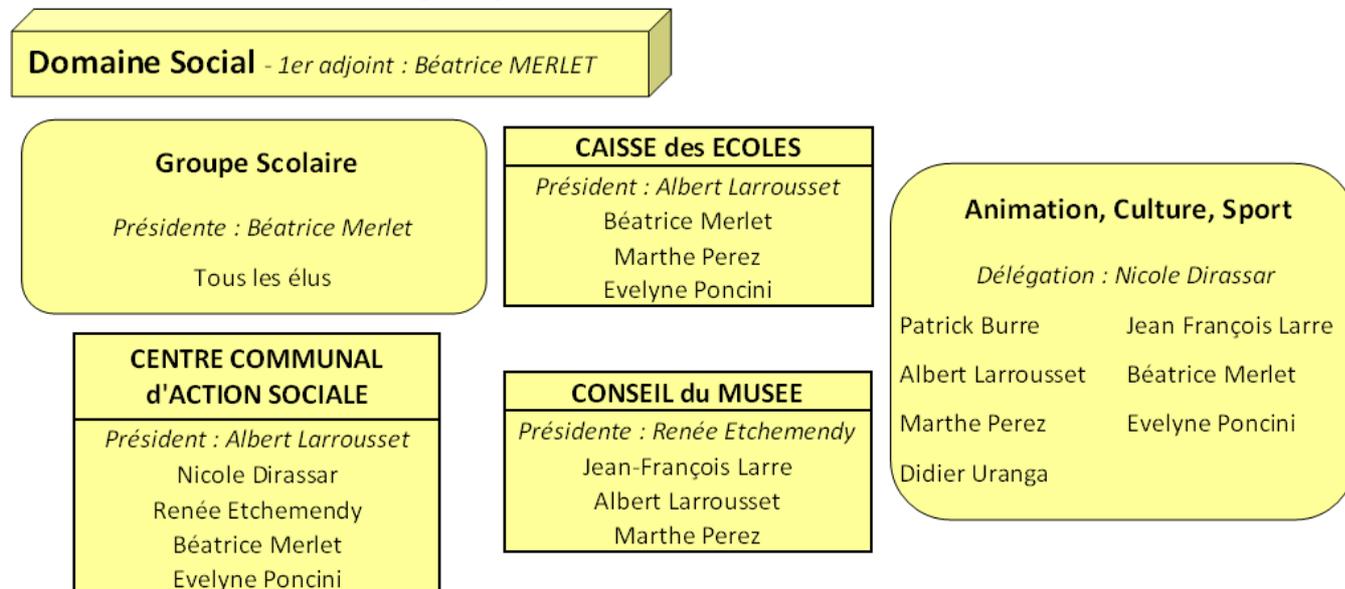
Le Maire informe qu'il prendra des arrêtés pour donner des délégations de fonctions aux adjoints et à trois conseillers municipaux chargés respectivement de l'animation, de l'urbanisme et de la communication.

**2 – Indemnités au Maire, adjoints et conseillers municipaux**

Le Maire propose d'attribuer une indemnité à chaque adjoint et à trois conseillers municipaux qui auront une délégation. Ces indemnités sont fixées par strates démographiques en pourcentage de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique et doivent rester dans l'enveloppe indemnitaire maximale. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer 37 % de l'indice au maire, 10 % à chaque adjoint et 5 % à 3 conseillers municipaux, le montant de ces indemnités ne dépassant pas la prévision budgétaire de l'année.

**3 – Désignation des représentants aux commissions municipales et intercommunales**

Le Conseil Municipal répartit ses membres comme suit :



## Domaine Economie - 2ème adjoint : Jean-François LARRE

### Tourisme

*Président : Jean-François Larre*

Patrick Burre          Nicole Dirassar  
Renée Etchemendy    Albert Larrousset  
Patrick Listre          Didier Uranga

### Economie

*Président : Gilles Sébé*

Patrick Burre          Jean-François Larre  
Albert Larrousset    Patrick Listre  
Didier Uranga

### COMMISSION d'APPEL d'OFFRES

*Président : Albert Larrousset*

Titulaires                      Suppléants

Michel Degert          Didier Uranga  
Jean-François Larre    Nicole Dirassar  
Gilbert Chapeltegui    Renée Etchemendy

### COMMISSION des IMPOTS

*Président : Albert Larrousset*

Titulaires                      Suppléants

Michel Degert          Patrick Burre  
Didier Uranga          Jean Choignard  
Gilles Sébé

## Domaine Environnement - 3ème adjoint : Michel DEGERT

### Urbanisme

*Délégation : Ramuntxo Daubas*

Gilbert Chapeltegui  
Michel Degert  
Nicole Dirassar  
Jean-François Larre  
Albert Larrousset  
Patrick Listre

### Travaux

*Président : Michel Degert*

Patrick Burre          Gilbert Chapeltegui  
Ramuntxo Daubas    Nicole Dirassar  
Albert Larrousset    Béatrice Merlet  
Marthe Perez

### Veille Environnementale

*Président : Jean Choignard*

Patrick Burre  
Michel Degert  
Albert Larrousset  
Marthe Perez  
Gilles Sébé

### COMMISSION du PLAN LOCAL d'URBANISME & Z.P.P.A.U.P.

Gilbert Chapeltegui    Jean Choignard  
Ramuntxo Daubas    Michel Degert  
Nicole Dirassar          Jean-François Larre  
Albert Larrousset    Patrick Listre

## Domaine Finances - 4ème adjoint : Gilles SEBE

### Finances

*Président : Gilles Sébé*

Nicole Dirassar  
Albert Larrousset  
Patrick Listre  
Béatrice Merlet  
Didier Uranga

### COMMUNICATION

*Délégation : Patrick Burre*

Jean Choignard          Michel Degert  
Nicole Dirassar          Jean-François Larre  
Albert Larrousset      Patrick Listre  
Béatrice Merlet          Didier Uranga

## Commissions Intercommunales



### **CENTRE de GESTION de la FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE des P.A.**

- Titulaires : Albert Larrousset, Renée Etchemendy
- Suppléants : Didier Uranga, Jean-François Larre



### **SYNDICAT d'ÉNERGIE des P.A.**

- Titulaire : Albert Larrousset
- Suppléants : Gilbert Chapeltegui



### **COMMUNAUTÉ de COMMUNES SUD PAYS-BASQUE**

- Titulaires : Albert Larrousset, Patrick Listre
- Suppléants : Jean-François Larre, Jean Choignard



### **SYNDICAT INTERCOMMUNAL pour l'ÉLIMINATION des DÉCHETS**

- Titulaires : Albert Larrousset, Patrick Listre
- Suppléants : Jean Choignard, Michel Degert



### **SYNDICAT MIXTE de l'USINE de la NIVE**

- Titulaire : Patrick Listre
- Suppléants : Jean Choignard



### **SYNDICAT MIXTE KOSTA GARBIA**

- Titulaire : Albert Larrousset
- Supplément : Jean Choignard



### **SYNDICAT INTERCOMMUNAL pour le SOUTIEN à la CULTURE BASQUE**

- Titulaires : Albert Larrousset, Marthe Perez
- Suppléants : Renée Etchemendy, Patrick Burre



### **ASSOCIATION INTERCOMMUNALE pour l'AIDE à DOMICILE**

- Titulaire : Evelyne Poncini
- Supplément : Renée Etchemendy



### **DÉLÉGUÉ de la COMMUNE au CONSEIL DES ÉLUS du PAYS BASQUE**

- Albert Larrousset



### **ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL du PAYS BASQUE**

- Titulaire : Albert Larrousset
- Supplément : Béatrice Merlet

### **SYNDICAT INTERCOMMUNAL du CENTRE DE SECOURS de ST JEAN DE LUZ**

- Titulaires : Evelyne Poncini, Jean Choignard
- Suppléants : Gilbert Chapeltegui, Michel Degert

### **SYNDICAT INTERCOMMUNAL des C.E.S. de ST JEAN DE LUZ**

- Titulaires : Béatrice Merlet, Marthe Perez
- Suppléants : Evelyne Poncini, Didier Uranga

### **DÉLÉGUÉ à la DEFENSE**

- Patrick Burre

#### **4 – Vote des taux d'imposition**

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux des impôts locaux pour l'année 2008 qui sont maintenus comme suit, pour un produit attendu de 401 590 € :

- Taxe d'habitation : ..... 8,27 %
- Foncier bâti : ..... 5,82 %
- Foncier non bâti : ..... 15,96 %

#### **5 - Affectation du résultat et transfert du budget annexe Port**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, autorise le Maire à transférer la somme de 1 878,28 € du budget annexe Port au budget général de la commune, approuve la sortie de l'actif des immobilisations et le report des écritures comptables et décide de la suppression du budget annexe port au 01/01/2008.

#### **6 – Participation à la Mission Local Avenir Jeunes**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la participation 2008 de la commune d'un montant de 1 222 € au profit de la Mission Locale Avenir Jeunes qui assure une permanence les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis après-midi pour l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans.

#### **7 - Recrutement des saisonniers**

A l'unanimité le conseil municipal autorise le Maire à procéder au recrutement de saisonniers pour faire face à la surcharge de travail pendant la saison estivale. Il rappelle que la priorité est donnée aux jeunes de la commune à condition qu'ils soient majeurs.

#### **8 – Approbation d'adhésions à l'Ets Public Foncier Local**

Le Conseil Municipal, donne son accord pour l'adhésion des communes de Souraïde, Jatxou et de la communauté de communes de Garazi-Baïgorry à l'Etablissement Public Foncier Local Pays Basque.

#### **9 – Approbation convention tennis**

Le Maire informe que l'association Tennis Club de Guéthary souhaite revoir les termes de la convention signée le 10 avril 1995 entre la commune et l'association. Il précise que cette convention sera étudiée en commission municipale.

#### **INFORMATIONS du MAIRE**

##### **Tempête du 11 mars**

Le Maire informe que la tempête du 11 mars à la marée haute du matin (à 6h53) d'une violence exceptionnelle occasionnée par un cumul d'événements météorologiques (forte dépression, houle de 7 m, coefficient de marée de 106, vent) a causé de gros dégâts sur le front de mer : la promenade de la jetée des Alcyons a été saccagée, du matériel de chantier a été ballotté par l'océan (camion, mini-pelle, bennes...), les deux restaurants et les toilettes publiques ont été très endommagés, la balustrade de la terrasse de la copropriété Itsasoan au droit de la servitude de passage sur le littoral a été détruite. Une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été adressée à M. le Préfet le 12 mars. La remise en état des lieux sera très onéreuse, le Maire propose de rechercher des subventions les plus larges possibles pour financer les travaux.

**Visite du 22 mars de M. BORLOO, Ministre de l'Ecologie, du Développement et de l'aménagement durables**

Le Ministre a accepté l'invitation de Surfrider Foundation et de Bixente Lizarazu pour leur action « Initiatives Océanes » nettoyage des plages. Guéthary a été choisi pour l'accueillir car c'est le siège de l'association des élus du littoral de Bidart à Hendaye. Le Maire a pu évoquer les problèmes des déchets, de la pollution des eaux de baignade et du littoral en général. Il a également pu constater les gros dégâts sur la jetée des Alcyons suite à la tempête.

**Visite de l'Association St Nicolas**

Le Maire informe qu'il a reçu la visite de trois membres de l'association St Nicolas qui souhaite connaître les intentions de la commune pour l'acquisition du terrain paroissial et le devenir du bâtiment Getari Enea. Le Maire leur a proposé une réunion avec les membres du conseil municipal.

**Parcours du cœur**

Dans le cadre de la journée du cœur, en partenariat avec la Fédération Française de Cardiologie, une marche est organisée sur le sentier du littoral le dimanche 27 avril, départ du fronton à 10 h jusqu'à la plage d'Erromardie (8 km A/R) ainsi qu'une foulée vers la croix d'Archilua (10 km A/R).

\*\*\*\*\*

Vu pour être affiché conformément aux dispositions de l'article L 121-7 du Code des Communes.

Guéthary le 2 avril 2008

Le Maire,